

AVIS PUBLIC
DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER
ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE
DE LA VILLE DE ROUYN-NORANDA
POUR L'ANNÉE 2024

Conformément à l'article 105.1 de *la Loi sur les cités et villes*, AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le rapport financier ainsi que le rapport du vérificateur externe pour l'exercice budgétaire 2024 de la Ville de Rouyn-Noranda seront déposés par la trésorière lors de la séance régulière du conseil municipal du lundi 26 mai 2025 à 20 h à la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 6^e jour du mois de mai 2025
et publié le 14 mai 2025



Angèle Tousignant, greffière